



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

le 22 mai 2007
Journée internationale de la
diversité biologique



LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

réf.: SCBD/BS/ET/jh/60860

21 novembre 2007

NOTIFICATION

Atelier régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur le renforcement des capacités et l'échange d'expériences sur l'évaluation et la gestion des risques associés aux Organismes vivants modifiés, Bridgetown, Barbade, 10-12 décembre 2007.

Madame, Monsieur,

Au paragraphe 2 de la Décision BS-II/9, la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole a demandé au Secrétaire exécutif de réunir, avant sa quatrième réunion, des ateliers régionaux sur le renforcement des capacités et l'échange d'expériences sur l'évaluation et la gestion des risques associés aux organismes vivants modifiés.

Grâce à la généreuse contribution financière du gouvernement de la Norvège et la proposition du gouvernement de la Barbade d'accueillir cet événement, j'ai le plaisir de vous informer que l'atelier régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes se tiendra à Bridgetown du 10 au 12 décembre 2007. Il réunira des scientifiques, des responsables et des décideurs impliqués dans l'évaluation et la gestion des risques associés aux organismes vivants modifiés.

Cet atelier traitera notamment des questions suivantes :

- a. Formation en matière d'évaluation et gestion des risques dans le cadre du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et examen des principaux concepts, principes et méthodologies ;
- b. Échange d'expériences pratiques et leçons tirées de la réalisation ou la révision d'évaluations des risques et mesures à prendre pour les gérer ;
- c. Examen de la documentation disponible sur l'évaluation des risques et s'il est besoin de la compléter ;
- d. Examen du format et des principaux éléments des études et dossiers d'évaluations du risque et des résumés concernant les évaluations d'organismes vivants modifiés ; et
- e. Identification des outils et mécanismes favorisant la coopération et le réseautage entre experts et agences concernés par l'évaluation et la gestion des risques au niveau régional.

Aux : Points focaux nationaux du Protocole de Cartagena en Amérique latine et Caraïbes
Organisations concernées



Vous êtes donc invités à proposer le nom d'un expert de votre pays ou organisation activement impliqué dans l'évaluation et la gestion des risques pour participer à cet atelier. La candidature doit être accompagnée d'une description de son expérience et un curriculum vitae décrivant ses activités en matière d'évaluation et de gestion des risques.

Les participants seront choisis parmi les candidats proposés par les Parties et autres gouvernements en fonction de leur expertise, tout en respectant l'équilibre hommes/femmes. De plus, des observateurs en nombre limité seront choisis parmi les candidats proposés par les organisations compétentes. Une aide financière sera accordée au délégué de chaque pays Partie en développement et Partie en transition qui en fera la demande en temps utile.

En raison du financement tardif de cet atelier et de l'obligation qui nous est faite d'utiliser ces fonds avant la fin 2007, le Secrétariat dispose de peu de temps pour organiser cet atelier. C'est pourquoi, il serait bon que votre proposition lui arrive dès que possible mais avant le **mardi 27 novembre 2007** au plus tard, afin que nous ayons le temps de finaliser l'organisation de l'atelier. Veuillez noter que les langues de travail de l'atelier seront l'anglais et l'espagnol.

Je vous remercie de votre coopération et de votre soutien continu au travail du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghla
Secrétaire exécutif